

Les agités du local

A Paris, le tri des déchets est un casse-tête quotidien. Entre mauvais élèves et chevaliers blancs du recyclage, les conflits se multiplient entre voisins. Bonne nouvelle: les règles se simplifient

Catherine Rollot

Ne l'appellez pas «M. Poubelle» ! S'il plonge régulièrement le nez dans les déchets de ses voisins, Ludovic Perry ne le fait pas par goût immodéré des épluchures de légumes et des films plastiques. Mais par conscience écologique et sens civique. Dans sa petite copropriété du quartier de Belleville (20^e arrondissement de Paris), le quinquagénaire fait partie de ces trieurs consciencieux qui s'exaspèrent de la désinvolture de ceux qui confondent poubelles verte et jaune (celle des produits recyclables) et les remplissent au petit bonheur la chance.

N'hésitant pas à mettre la main à la corbeille pour faire le ménage dans le grand dépotoir des autres, le responsable commercial se mue régulièrement en une sorte de voiture-balai. Dans sa descente aux poubelles, il ressort «emballages et journaux pour les mettre dans le bon bac, pile et tasse les cartons jetés tout entiers, récupère bouteilles de verre abandonnées avec le tout-venant et les jette dans la bonne poubelle».

Une scène qui se répète dans de nombreux immeubles. «Qui est l'abruti qui a jeté ses cartons d'emballage dans le bac vert ? Ça se recycle !», s'enflamme l'un. «Rien ne sert de trier si on enferme tout dans des sacs en plastique», s'agace l'autre. «De toute façon, ce n'est pas ça qui pollue le plus», se dédouane l'hermétique au tri sélectif. «Qui sont les psychopates qui s'érigent en justiciers verts et fouillent dans mes poubelles ?», s'insurge un dernier.

De regards noirs échangés dans l'ascenseur en mots scotchés dans les parties communes, la question des poubelles et surtout de leur tri commence à diviser les portes palières. Rien de comparable avec les nuisances sonores, de loin le premier motif de discorde entre voisins, mais les agacements et crispations autour du bac, à l'heure où la conscience écologique grandit, se propagent dans les étages.

Entre bons et mauvais élèves du recyclage, il y a parfois l'épaisseur d'un blister ou d'une boîte de conserve. Car bien trier reste un casse-tête pour beaucoup de Français. Les poubelles dites jaunes ne sont en fait pas toutes de la même couleur selon les communes. Pour corser le tout, les consignes varient aussi d'une ville à l'autre en fonction de leur système de collecte. En la matière, les Franciliens font figure de mauvais élèves, puisqu'un habitant d'Ile-de-France trie autour d'une cinquantaine de kilos par an, contre une moyenne de 70 kg par Français.

Pour améliorer cette piètre performance, les règles viennent d'être simplifiées à Paris, et dans une partie de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. Depuis le 1^{er} janvier, c'est facile: tout ce qui emballage (plastique, papier, métal) peut être mis dans la poubelle jaune. «Le potentiel d'amélioration est important, insiste Paul Simondon, adjoint à la Mairie de Paris, chargé de la propreté et de la gestion des déchets. Dans la capitale, la moitié des ordures jetées dans la poubelle normale, le bac vert, sont en fait recyclables.»

Dans le 14^e arrondissement, Muriel Fournel, responsable administrative dans un centre de formation, avoue ne pas être irréprochable. «Par manque de place dans la cuisine et aussi un peu par jalousie», elle jette tout dans le même sac, à l'exception «quand même des gros cartons, des piles, ou du matériel électrique. Mais le verre part avec le tout-venant». Heureusement pour elle, la chasse aux mauvais trieurs n'est pas encore ouverte dans son immeuble. Ou alors en silence.

Car c'est souvent dans l'anonymat du local poubelle que les chevaliers blancs du recyclage mènent leur combat. Ainsi, Juliette (qui a souhaité garder l'anonymat), 47 ans, éditrice, mène une guerre silencieuse contre «un voisin relou» qui «refuse ostensiblement de trier sous prétexte que ce n'est pas à lui de le faire mais à la ville et qu'il n'en tirera aucun bénéfice».

Face à ce mouton noir, la résistance s'est organisée dans la petite copropriété de six lots située à Créteil (Val-de-Marne). «On essaie de sauver ce qui peut l'être, de récupérer les recyclables qui sont visibles, en surface. Si un jour, la municipalité instaure la tarification incitative, il aura intérêt à prendre le pli ou à déménager.»

Parfois, quand le ras-le-bol déborde, le rappel à l'ordre devient inévitable, comme ce jour où, exaspéré par le dépôt d'une grosse quantité de cartons, Ludovic Perry a écrit un mot directement sur le bon de livraison où apparaissait le nom du fautif et l'a collé sur le mur, à la vue de tous. «Je ne suis pas le râleur des poubelles mais là, c'en était trop», se souvient Ludovic Perry, qui n'a eu aucun retour de l'auteur du dépôt sauvage, «qui soit n'a pas vu mon mot, soit s'en fiche complètement». Dans la copropriété, seule une voisine écolo lui a manifesté son soutien.

Face au manque de rigueur de plusieurs habitants de sa résidence du 12^e arrondissement, Sylvie a longtemps opté pour la méthode «soft». Celle qui consiste à imprimer les consignes de tri, trouvées sur le site Internet de la ville, en plusieurs exemplaires et en très gros caractères. «Je les ai affichés à des endroits stratégiques, sur les murs et sur les bacs», explique cette trentenaire, juriste d'entreprise. Le tractage a eu son effet au début mais le relâchement n'a pas tardé. Locataire, elle

Paie tes ordures

Et si la solution pour réduire le volume des ordures et améliorer le recyclage était de faire payer les usagers selon les quantités de déchets qu'ils produisent ? C'est le principe de la tarification incitative au poids ou au nombre de bacs ramassés, un dispositif qui concerne déjà 5,5 millions d'habitants regroupés dans 180 intercommunalités.

Fixé en 2015 par la loi de transition énergétique, l'objectif était d'atteindre 15 millions de personnes en 2020 et 25 millions en 2025. Un retard indépassable qui ne sera pas rattrapé malgré l'efficacité du dispositif. Ainsi les communes impliquées notent en moyenne une baisse de la quantité d'ordures ménagères non triées de 41 %. Avec dans le même temps une hausse de la quantité de déchets recyclables de 40 %.

Parmi les freins à sa généralisation, la nécessité d'un long travail de pédagogie auprès des ménages et d'importants investissements pour constituer le fichier des usagers, déterminer leur dotation en bacs, mettre en place un système inflexible de pesée et de vérification... Une mise en œuvre complexe dans le pavillonnaire et encore plus difficile à appliquer dans les habitats collectifs, où les bacs ne sont pas individualisés.

hésite à envisager la méthode «hard» avec mots et rappels à l'ordre, tirillée entre ses convictions et sa réticence à devoir endosser le costume de la «voisine donneuse de leçons».

«Attention à éviter les discours culpabilisants ou moralisateurs, souvent contre-productifs», avertit l'Association des responsables de copropriétés (ARC), dans une enquête menée auprès de 2 073 adhérents (conseils syndicaux et syndicats bénévoles) en décembre 2014. Pour améliorer le dialogue entre habitants, «le tri ne doit pas être présenté comme une contrainte, mais comme un service positif et utile à tous. Veillez à bien y associer le gardien», conseille l'ARC.

Plus facile à dire qu'à faire. Avec leurs six conteneurs extra-larges aux trois couleurs, les 105 logements sociaux d'un ensemble neuf situé près de la porte de Vanves sont bien équipés, contrairement à d'autres – à Paris, 13 % des immeubles ne sont pas dotés en bac jaune et 30 % en bac blanc (verre), faute de place. Gardienne des lieux depuis deux ans, Alexandra Vuong, 31 ans, se désolé pourtant régulièrement du désordre. «Si tout le monde y mettait du sien, je ne serais pas obligée de faire la chasse aux intrus.» Parmi ses ennemis, «les sacs-poubelles et le polystyrène, jetés dans le bac du tri et parfois découpés en tout petits morceaux, ce qui est encore pire». Quelques sèche-cheveux, fer

à repasser, et même jusqu'au minifour ou matelas bébé, font partie des indéstructibles. «Quand je rappelle les règles du tri, c'est souvent un "Ah, je ne savais pas". Une fois, un locataire récalcitrant m'a dit que je chippotais et ne m'a plus dit bonjour en représailles pendant quelque temps», raconte avec philosophie la jeune femme, qui regrette que dans les devoirs des locataires ne figure pas le respect des consignes de tri.

«La simplification peut permettre à des non-trieurs de devenir trieurs, votre bon trieur», espère Flore Berlingen, directrice de Zero Waste France, une association environnementale spécialiste de la question des déchets. Mais pour que le geste devienne automatique, il faut qu'il y ait la même obligation à la maison, mais aussi dans les entreprises, les commerces, les transports, l'espace public...»

Car le tri est un combat quotidien même chez les meilleurs élèves. «Il m'arrive de retrier mes poubelles car je trouve des déchets qui ne devraient pas y être, et je ne vous raconte pas combien de fois mes deux ados, pourtant élevés au tri sélectif, me demandent encore: "Et ça, ça se met dans quelle poubelle?"», déplore Ludovic Perry. Sans relâche, mais parfois avec un brin de lassitude, le père de famille rafraîchit alors les mémoires et sauve encore une brique de lait d'une mort sans recyclage.



GUILLAUME MARTIAL
POUR «LE MONDE»